

CHRZANOWSKI Alphonse  
DABROWSKI Henri  
DWERNICKI Joseph

163

Monsieur André BUKOWSKI  
3/101 Résidence Citeau  
Parc Saint-Maur  
59800 LILLE

Objet : rédaction d'une charte de la Polonia Française

Projet de lettre à M. J. BUKOWSKI, selon le schéma et les dispositions suivantes :

Cher André,

1. Nous te soutenons dans la démarche collective de rassemblement des compatriotes et les diverses associations franco-polonaises et de diffusion de la culture et traditions polonaises au sein de la société française.

2. Les modèles de Charte de la Polonia Française, élaborés par certaines associations - sans être satisfaisants – constituent, néanmoins, un premier pas vers l'union ou le regroupement des structures isolées existantes, donc peu représentatives de la Polonité en France. C'est un constat d'encouragement.

3. A notre avis, une charte n'est pas un statut ni un document éditant des règles juridiques. Elle fait aussi abstraction de l'organisation du fonctionnement et gestion des activités statutaires. Le canevas de la charte donne l'énoncé des principes généraux et fournit un recueil des valeurs qui ont déjà été identifiées dans vos derniers documents et que vous appelez "un tronc commun".

La charte s'apparente au guide porteur des postulats larges et idoines. On évitera, évidemment, des problèmes d'ordre politique, religieux et similaires.

Tu trouveras, en annexe, notre modèle de charte, qui n'est autre que le projet existant de l'Association Nord Pas-de-Calais novembre 2001, partiellement modifié par nous.

### **Conclusion :**

Notre modèle n'est certes pas parfait, mais il a le mérite d'être simple et suffisamment clair. Il sera dans l'avenir – après une certaine expérience dans la gestion des activités – de procéder aux modifications et corrections nécessaires à la bonne marche du Conseil National de la Polonia Française.



Le texte ci-dessus a été élaboré collectivement par notre groupe (Ch, Da, Dw). Nous avons essayé en toute modestie, de contribuer à ton œuvre de rassembler nos compatriotes et les associations ou structures polono-françaises dispersés sur tout le territoire et, hélas !, dépourvus de toute force de représentativité.

Nous avons entrepris nos réflexions sans volonté de démolir vos projets ni les tentatives de regroupement. Au contraire, nous entendions travailler avec toi et ceux qui t'accompagnent sur cette voie. Nous sommes conscients d'avoir manqué de pertinence, mais en absence d'une bonne connaissance des problèmes et réalités, notre contribution devient négligeable.

L'essentiel, c'est de commencer MAINTENANT.

Bonne chance.

Grenoble ce 30 janvier 2002

Pour le groupe Henri DABROWSKI

Professeur Emérite de l'Université  
de Grenoble.

